



Conseil de Champ Ravy

Procès-verbal de la réunion du 13 janvier 2021

Présent-e-s : Xavier Magnin (CA), Philippe Rochetin (CM), Roberto Di Giorgio (CM), Camille Kunz (Caritas-Genève), Danièle Montefusco (GG), Valérie Félix (GG), Séverine Jacquesson (SASJ), Judith Macias (SASJ)

Excusés :

Procès-verbal : Judith Macias (SASJ)

Début de la séance : 12h00

Fin de la séance : 13h15

Ordre du jour

1. Accueil – *Xavier Magnin*
2. Activités réalisées du deuxième semestre 2020 – *Groupe de gestion et Caritas-Genève*
3. Comptes 2020 (budget participatif et Café-Restaurant Le Ravy) – *Groupe de gestion et Caritas-Genève*
4. Calendrier 2021 – *Groupe de gestion*
5. Perspectives 2021 – *Groupe de gestion et Conseil*
6. Divers

1. Accueil

M. Magnin souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil de Champ Ravy, ci-après Conseil.

2. Activités réalisées du deuxième semestre 2020

Le Groupe de gestion, ci-après GG, présente les activités réalisées par la VAQ :

La VAQ :

- Renouvellement de la convention du Locados et de la VAQ : signé en septembre dernier et est valable pour les deux années à venir.
- Cours d'informatique seniors : ont jonglé entre fermeture et ouverture, avec le port du masque. Les cours ont repris le lundi 11 janvier 2021 tout en respectant les directives sanitaires en vigueur.
- Repas du monde : annulés depuis le 2 octobre. Ils n'ont pas pu reprendre depuis.
- Bazar de Noël : programmé le 28 novembre, il a été annulé.
- Anniversaire enfant : rien depuis septembre
- Départ de l'animateur de la VAQ, Fred au mois de décembre. Il a été remplacé par M. Michel Savino dès janvier 2021 pour toutes les activités de la VAQ.

M. Magnin demande à avoir plus de renseignements sur les modalités de l'engagement de M. Savino, qui s'est fait assez rapidement. Par quel biais a-t-il été engagé ? La deuxième question concerne la situation sanitaire qui empêche la VAQ de réaliser toutes ses activités (repas du monde, anniversaires enfants).

Valérie confirme qu'effectivement M. Savino, dû au fait de la crise sanitaire, n'a pas pu démarrer les activités précitées hormis les cours d'informatique. Par contre, elle ne connaît pas les détails concernant l'engagement de M. Savino.

Judith s'occupera de demander les détails et fera suivre cette information ultérieurement.

M. Magnin profite pour présenter M. Di Giorgio, nouveau représentant municipal élu suite à la nouvelle législature pour remplacer M. Righetti. M. Di Giorgio se présente brièvement au reste des membres du Conseil.

Séverine prend la parole pour signaler aux membres du Conseil que la séance est enregistrée afin de faciliter le travail de retranscription. L'enregistrement sera supprimé une fois que le travail de rédaction sera finalisé.

GG :

- Deux nouvelles recrues dans le groupe dès le mois de septembre : Yasemin Cakir et Déborah Leocata.
- Activités du P'tidrome : nouvelle disposition depuis septembre, le nombre est limité à 15 personnes, adultes compris. Depuis octobre, dû au Covid, le chiffre s'est restreint à 7 enfants accompagnés de 2 adultes (1 civiliste et 1 personne en emploi d'insertion) afin de réaliser les ateliers bricolages/activités (mardi et jeudi). Les enfants de moins de 3 ans ont été accompagnés par un parent. Depuis novembre le P'tidrome a fermé ses portes à cause de l'évolution négative de la situation sanitaire.
- Travail de la sous-commission P'tidrome : Déborah et Nadia ont travaillé au nouvel agencement et réaménagement du P'tidrome avec un espace pour bébés (parc), lieu bibliothèque, coin Lego, espace dînette et coin poupées, jeu de la ferme, etc. L'objectif étant de créer des espaces bien limités par tranches d'âge et par thématiques afin qu'ils soient facilement repérés par les adultes et les enfants.

- Les cours à Champ Ravy : à cause de la situation sanitaire, les cours qui n'ont pas pu respecter le protocole sanitaire ont dû s'arrêter. D'autres sont maintenus en visioconférence (cours d'anglais). Une nouvelle permanence a lieu à Champ Ravy depuis septembre : récolte de produits d'hygiène et de beauté pour les femmes précaires. Cette permanence est tenue par l'association Kits d'hygiène Genève à raison d'une fois par mois, le 1^{er} jeudi du mois. Elle a eu lieu deux fois, en septembre et en octobre.
- Verrée de l'amitié : le 14 septembre avec les instructeurs de Champ Ravy. Organisée afin de faire connaissance entre ces derniers et les membres du GG, moments d'échanges autour des idées pour animer Champ Ravy, notamment autour de la charte de valeurs de Champ Ravy. Environ 20 personnes présentes avec la présence de Robert Di Giorgio, nouveau membre du Conseil (Conseil Municipal).
- Assemblée de quartier : le 28 septembre avec les deux nouvelles recrues précitées et les 7 autres membres qui se sont représentées au GG (Jowanka, Danièle, Zuzana, Claudia, Valérie, Nadia et Döne). Environ 40 personnes étaient présentes.
- Fête de l'Escalade : 11 décembre, annulée.
- Décorations de Noël : suite à la réouverture en décembre du restaurant, la sous-commission de fêtes a pu installer la décoration de Noël la veille de la réouverture de ce dernier. Le Ravy a fermé la semaine du 21 décembre.
- Actions de fin d'année : organisées les 14 et 15 décembre de 16h00 à 20h00 : récolte d'habits, de jouets et de denrées alimentaires en faveur du Foyer Picolo à Onex (enfants), du Foyer Huma (jeunes migrants non accompagnés), de l'association la Farce (étudiants), et tout prochainement du Foyer des Tattes de l'AMIG. Une vraie réussite. Les gens ont été très généreux cette année et les associations étaient très touchées par les dons.

M. Magnin remercie le GG de tenir le cap et de rester motivé malgré la situation. Concernant la récolte sanitaire, il aimerait savoir où va cette récolte, à qui est-elle adressée ?

Valérie précise que la récolte sanitaire n'a pas été organisée par le GG. Elle est organisée une fois par mois par Kits d'hygiène Genève et le matériel est distribué aux femmes en situation de précarité. Judith ajoute qu'il s'agit effectivement d'une permanence régulière.

M. Rochetin demande concernant le P'tidrome : « La limite du nombre d'enfants dans l'espace est-elle due à la situation sanitaire ? » Il remercie également le GG de tenir le cap et de ne pas se décourager en cette période d'incertitude.

Valérie répond que le nombre d'enfants a dû effectivement être rajusté en permanence suite aux directives données par les autorités sanitaires.

M. Magnin rajoute que les associations ont bien joué le jeu en respectant les directives cantonales et municipales. Il passe la parole à M. Kunz pour parler de l'activité réalisée par Le Ravy.

M. Kunz mentionne que malgré les aléas de la crise sanitaire et des multiples décisions des autorités qui s'en suivent, Le Ravy a pu garder un certain cap. Et c'est dans une vision optimiste que Caritas a bouclé l'année 2020. Le Ravy a dû fermer durant trois mois et demi cette année ce qui a entraîné une perte sèche pour le restaurant. Il relativise cette perte financière par le fait que Le Ravy a réussi à mettre en place le service de livraison des repas à domicile au mois de mai et a bien fonctionné lors du premier semi-confinement. Lors de la deuxième fermeture du restaurant, ce service a explosé. Aujourd'hui, Le Ravy atteint une moyenne de 33 repas par jour.

A l'heure actuelle, Caritas est en train de s'installer avec une deuxième brocante à Versoix, et l'idée est de développer un point de livraison des repas à domicile sur cette ville.

- Le Ravy a employé une personne à 100% en emploi de solidarité (Mike).
- Le restaurant a pu acquérir un camion réfrigéré afin de développer son service traiteur. Au mois de décembre.

- Le Ravy a pu ouvrir son service les samedis au mois de décembre ce qui permettra potentiellement d'augmenter le chiffre d'affaires du Ravy.
- Le Ravy se réjouit de la collaboration avec le SASJ pour PLOplage.
- Caritas a pu développer son projet de formation au sein du Ravy cette année. Comme résultat, ils ont engagé un jeune à l'AI afin de réaliser un CFC de cuisine et deux ADR sont engagés pour commencer une formation de type AFP en partenariat avec l'HG, l'Ecole hôtelière et l'OFPC.

Concernant le chiffre d'affaires du Ravy, M. Kunz mentionne que le bilan financier n'est pas encore complètement bouclé. Mais de manière globale, Le Ravy a eu une diminution du chiffre d'affaires d'environ 11% par rapport à 2019 (qui n'a pas eu un très bon résultat) mais en prenant en compte la fermeture de trois mois et demi de cette année, le Ravy a eu une augmentation d'environ 26% de son chiffre d'affaires. Ceci permet de dire que Le Ravy est sur la bonne voie pour trouver un équilibre financier avec le résultat obtenu en 2020. Caritas a reçu une subvention substantielle de la Commune dû aux circonstances que nous connaissons tous et remercie les autorités communales pour son geste commercial. Pour conclure, il mentionne que l'ensemble de ces éléments a permis au Ravy de réduire son déficit global en 2020. Caritas espère qu'en 2021, qu'il y aura moins de fermeture afin de donner une vraie chance de survie au restaurant. Année difficile pour Le Ravy, mais Caritas reste optimiste pour la suite.

M Magnin aimerait confirmer si le Conseil de Fondation de Caritas veut poursuivre l'expérience du Ravy ou bien s'il repoussera sa décision finale encore d'une année pour voir le résultat obtenu en 2021 ?

M. Kunz répond qu'effectivement qu'il y a eu des discussions avec le Conseil de Fondation sur les enjeux du restaurant et il a décidé de prendre des décisions à la fin 2021. Il prendra en compte s'il y a eu une relance du chiffre d'affaires en 2021. Ce qui implique qu'il faudra rediscuter les modalités de renouvellement de la Convention qui prendra fin en août 2021. Eventuellement, il sera nécessaire de rajouter une clause à la Convention à ce moment-là afin de poursuivre l'activité jusqu'à la fin d'année.

M. Magnin aimerait savoir si Caritas a pu bénéficier des aides au niveau de l'AI ou des RHT afin de combler le déficit de cette année ?

M. Kunz répond que toute l'équipe a pu être mise en RHT à hauteur de 60%. Caritas a gardé le personnel à 40% afin de pouvoir élaborer les repas à domicile livrés trois fois par semaine. Les salaires ont été pris en charge par les RHT, mais ils n'ont pas reçu d'autres aides pour les sommes restant dues. Ils sont en pourparlers avec une Fondation afin de pouvoir récupérer le manque à gagner durant les trois mois et demi de fermeture du Ravy. Il demande à ce sujet si la Commune de Plan-les-Ouates a ouvert un Fonds COVID afin de venir en aide aux entreprises et si oui, par quel biais il faudrait adresser ce genre de demande à la Commune ?

M. Magnin répond qu'en 2020 la Commune est rentrée en la matière au niveau de baux commerciaux. Et pour 2021 un budget de CHF 200'000.- a été voté afin de pouvoir répondre rapidement aux demandes qui touchent les domaines du sport, de l'économie, du social et de la culture. Il suffit de faire parvenir une demande écrite à la Commune dans les plus brefs délais.

M. Kunz revient sur quelques éléments d'information supplémentaires concernant le service des repas à domicile. Ce service à but social, est destiné aux personnes en situation de précarité ou à l'AI. Le prix est subventionné au prix de CHF 5.-, grâce à la subvention reçue par une Fondation Genevoise. Caritas s'est adressée également aux Communes afin d'obtenir des subventions pour ce projet. Est-ce qu'il y aurait des possibilités d'obtenir une subvention pour ce projet à Plan-les-Ouates ?

M. Magnin répond qu'il faut adresser cette demande directement au SASJ qui s'occupe d'étudier toute demande de subventions sociales.

M. Rochetin demande à M. Kunz plus de précisions quant au statut de Caritas concernant les demandes de subventions du Ravy. Est-ce que le Ravy est une entité de l'association ou est-ce qu'il s'agit d'une branche parallèle de Caritas ?

M. Kunz répond que Le Ravy est une entité de Caritas. Les salaires sont donc pris en charge par l'association. Le Ravy est donc inscrit dans le volet de formation de Caritas, au même titre que les brocantes, pressings, etc. Les demandes de subvention sont réalisées par Caritas Genève pour le projet du Café-restaurant Le Ravy.

M. Rochetin : « la forme juridique de Caritas est une SA, une SARL ? »

M. Kunz : la forme juridique du Ravy n'est en tout cas pas celle d'une SARL, mais n'étant pas en charge du projet du Ravy depuis le début, il devra demander pour pouvoir revenir avec une réponse précise. Le Ravy a le même statut que les autres activités du réseau de vente.

3. Comptes 2020 (budget participatif et Café- Restaurant Le Ravy)

M. Magnin mentionne que le Ravy vient d'émettre déjà quelques informations sur le sujet, puis il passe la parole au GG :

Activités de bricolage au P'tidrome. Projet présenté par Mmes Jowanka Saby et Nadia Sallouk. Elles ont eu un budget bricolages de CHF 400.-. Après avoir acheté le matériel, seulement trois ateliers ont pu être proposés dû à la fermeture du P'tidrome lors de la première vague sanitaire. Les ateliers ont pu reprendre à la rentrée scolaire et ont dû être à nouveau suspendus lors de la deuxième vague, fin octobre.

Lors de ces ateliers, les enfants ont réalisé des suspensions de papillons, chapeaux en gobelet carton, assiettes en carton pour faire un bonhomme de neige, jeux libres, masques à colorier et des rouleaux de papier ont été peints, coloriés, pailletés, de fleurs en papier carton pré-coupées et coloriées ou peintes par les enfants.

Habitants du quartier : n'ont rien proposé, sans doute dû au Covid vu l'incertitude qui nous habite tous.

Séverine Jacquesson prend la parole afin de rappeler quelques éléments des projets participatifs : Il y a un budget de CHF 10'000.-. Un gros travail de promotion a été réalisé afin de communiquer sur ce projet à la population au mois de septembre. Vu la situation actuelle, les gens n'ont pas forcément à l'esprit de proposer des projets pour le quartier. Le montant dépensé cette année est minime mais elle souhaiterait pouvoir garder ce budget, il a tout son sens en temps normal. Elle est convaincue qu'une promotion accrue du budget participatif permettrait de pouvoir avoir un peu plus des projets à l'avenir.

M. Magnin est partagé. Il pense que les gens peuvent réfléchir aux projets à plus long terme. Il donne comme exemple les projets participatifs pour jeunes nommés *Engage.ch* qui a vu proposer certaines initiatives. Il rajoute que le manque de proposition des projets à Champ Ravy peut être interprété de deux façons. Une possibilité serait celle où tout va bien et que les différentes activités offertes par la Commune satisfont pleinement les besoins de la population, ou bien parce que les gens ne veulent pas s'engager ni s'impliquer forcément sur ce genre de projets. L'interprétation n'est pas facile. Mais il dit être surpris qu'il n'y ait pas plus de propositions sur un quartier où ça bouge beaucoup. Il faudra continuer à prospecter auprès des personnes susceptibles d'être intéressées par ces projets.

Judith Macias rajoute en complément aux commentaires de Séverine que deux propositions ont été réalisées mais pas avancées compte tenu des circonstances particulières que nous vivons actuellement. Les projets sont pour la plupart axés sur des actions collectives.

M. Magnin demande à Caritas si au niveau financier il y a encore d'autres précisions à rajouter ?

M. Kunz mentionne qu'il enverra le bilan financier dès qu'il sera finalisé. Il rajoute qu'en 2020, il y a eu une perte d'environ CHF 70'000.-. Caritas avait projeté d'avoir une perte de moitié moins importante cette année par rapport à 2019. Il pense que la perte de la charge globale du chiffre d'affaires du Ravy atteindra environ CHF 100'000.-. En tout cas, il y a une différence d'environ CHF 50'000.- de moins qu'en 2019. Il est conscient que le manque de gain financier devra être comblé par des subventions, entre autre.

4. Calendrier et perspectives 2021 - Groupe de gestion et Conseil

Avant de donner la parole aux représentantes du GG, M. Magnin indique que la Commune a prévu de lancer sa programmation d'activités à partir du mois d'avril.

GG :

Si la situation sanitaire le permet, voici les activités proposées en 2021 par le GG :

- Evaluation et renouvellement des cours de Champ Ravy pour la rentrée 2021-2022 au mois de mars (elle peut être réalisée car la demande sera envoyée aux instructeurs via e-mail).
- Portes ouvertes : en association avec le « Mail est à vous ». Se déroulera entre la fin mai et début juin. Prise de contact avec les instructeurs, démonstration des cours et des diverses activités. Il y aura des animations au P'tidrome (conteur, marionnettes, clown). Un buffet organisé par le Ravy (Rudy et Mathieu).
- Fête de la Châtaigne : aura lieu en octobre, avec l'envie d'inviter des artisans locaux pour une dégustation de bière de la Brasserie du Virage, du jus de pomme de chez Sandy, du moût de chez Dupraz, ou d'autres artisans qui aimeraient rejoindre cette manifestation.
- Mise en route de Noël : début décembre. Installation d'une boîte aux lettres du Père Noël et la Mère Noël ou peut-être un lutin Magnin y répondra.
- Fête de Noël : le mercredi 15 décembre, le Père Noël sera présent, sur son fauteuil prêt à recevoir les enfants et famille pour une photo souvenir avec une bourse de friandises en cadeau. Spectacle de danse (cours d'Alena) et autres animations.
- Action caritative de fin d'année : débutera le 15 décembre comme ouverture en présence du Père Noël. Chaque habitant pourra remettre une boîte de Noël contenant 1 habit, 1 produit d'hygiène, 1 douceur, 1 mot doux, 1 objet loisir (jeux de cartes, livre, jeux de mots croisés, etc.). Action en faveur de Carrefour-Rue, la Croix-Rouge et les abris PC (dispositif d'urgence).

M. Magnin trouve très intéressante la programmation proposée par le GG et pour Noël c'est très bien. Il participera volontiers à la fête. Il demande quelles sont les activités programmées par le SASJ et autre ?

Séverine Jacquesson prend la parole et mentionne les activités à réaliser cette année :

SASJ :

- Deux ateliers de première déclaration d'impôt pour jeunes seront organisés au mois de mars. Des jeunes remplissent en direct leur déclaration, accompagnés par un expert-comptable de l'AFC.
- Permanence juridique a lieu à Champ Ravy depuis l'automne dernier.
- Parcours d'accueil aux nouveaux habitants de PLO est reprogrammé au mois de mai.
- Organisation de PLOplage dans le quartier du Vélodrome et avec la collaboration du Ravy et Champ Ravy.

M. Magnin demande quelles sont les perspectives pour cette année et passe la parole aux représentantes du GG :

Locados au Vélo-D :

- Projet qui sera développé sur toute l'année sur « L'auto-estime de soi » ayant pour but de s'apprécier en tant que jeune, être bien avec soi-même.
- Les accueils libres sont maintenus.
- Autres activités maintenues : suivant les nouvelles directives sanitaires, Afterschools, repas du mercredi midi et accueil parascolaire avec les 8P.

VAQ :

- Continuera ses activités régulières tant que la situation sanitaire le permettra.

M. Magnin les remercie. Il veut profiter de cette occasion pour parler au Conseil d'un projet qui est au stade de maturation et qui sera discuté prochainement lors de la séance de la Commission sociale. Ce projet d'étude servira pour donner des réponses à une pétition posée par les habitants concernant la Place des Aviateurs. Cette étude au niveau des quartiers-secteurs du vélodrome et de la Place des Aviateurs sera réalisée en principe par des chercheurs externes afin d'avoir un constat factuel et fiable sur la situation sociologique des quartiers précités. Cette étude a également pour but d'aider la Commune à prendre des décisions quant à une politique sociale qui pourra répondre de manière adéquates aux besoins de ses populations à partir de la réalité des quartiers.

M. Magnin demande si d'autres personnes ont des remarques à faire.

Séverine Jacquesson prend la parole pour demander si au niveau de la forme, de la régularité ainsi que le contenu des séances du Conseil leur semble adapté?

M. Magnin fait un tour de table des membres du Conseil afin de recueillir leur avis :

Judith Macias pense que les rencontres des membres du GG à raison de deux fois par année avec le Conseil sont tout à fait adéquates. Cela permet de garder un minimum de lien et d'échanges tant sur la forme que sur le contenu avec le Conseil.

Quant aux deux représentantes du GG, la modalité et la forme des séances du Conseil leur convient parfaitement. Valérie profite pour annoncer qu'après deux ans d'échanges avec le Conseil, des nouvelles représentantes seront élues et arriveront au Conseil pour la séance de juin prochain.

M. Di Giorgio étant nouveau au Conseil, suit la décision de la majorité.

M. Rochetin est d'accord de continuer sous la même configuration des séances.

M. Kunz mentionne qu'il reprend les informations données par Rudy concernant les projets uniquement en lien au Restaurant et demande si sa présence serait aussi souhaitée parmi les membres du GG ? Pour sa part il mentionne que le modèle proposé pour ces séances lui convient parfaitement.

Séverine Jacquesson précise que Rudy fait partie du GG. Donc les retours directs se font régulièrement au niveau du GG. Concernant la conception du Conseil, les habitants ont proposé d'avoir un membre de la direction de Caritas-Genève au sein du Conseil car il s'agit d'un espace d'échanges plus stratégique au niveau des discussions.

M. Magnin pense que le rythme du Conseil ayant lieu deux fois par année lui semble à l'heure actuel cohérent et adapté. Il souligne la transparence dont les choses sont exprimées au sein de cet espace de dialogue. Ceci permet d'entretenir des liens de confiance d'une part et d'avoir d'autre part un retour proche de la réalité de terrain. Il profite

pour mentionner que s'il y avait des points à traiter en particulier ou en urgence, les membres du Conseil peuvent solliciter une séance extraordinaire. Il remercie les membres du Conseil pour les échanges de qualité. C'est très agréable de travailler dans une optique de transparence.

M. Magnin passe à l'organisation de la prochaine date du Conseil au mois de juin. Le Conseil fixe la date au **2 juin à 12h**.

5. Divers

M. Magnin passe la parole aux membres du Conseil pour faire des remarques ou commentaires supplémentaires.

Valérie remercie la Commune pour les jolies cartes de fin d'année que les membres du GG ont reçues. Elles sont très originales. Elle remercie au nom des membres du GG le bon cadeau reçu. Cela fait plaisir ! Elle ajoute que les membres du GG essaient de s'investir du mieux qu'elles peuvent en tant que bénévoles. Elles ont beaucoup de plaisir à travailler pour Champ Ravy, il y a une belle ambiance parmi ses membres, elles sont toujours très motivées à continuer.

Séverine Jacquesson prend la parole pour demander aux membres du Conseil s'ils ont eu l'opportunité de passer par Champ Ravy ces dernières semaines depuis la finalisation du Mail 2000 jusqu'à la route de Base ?

Elle les invite à le faire afin de voir les changements et transformations de cette partie du quartier. Maintenant on a une vraie continuité du Mail et Champ Ravy devient un lieu central dans la configuration du quartier.

M. Magnin a fait le même constat. Le quartier est plus visible et plus sympathique. Il mentionne qu'une inauguration était prévue au printemps mais avec la situation sanitaire actuelle, la date devra probablement être reportée. A suivre.

M. Magnin clôt la séance en réitérant ses meilleurs vœux pour 2021 aux membres du Conseil. Il félicite encore une fois le GG pour leur courage et motivation d'aller de l'avant.

M. Magnin remercie M. Di Giorgio de rejoindre le Conseil de Champ Ravy.

La séance est levée à 13h15.